

19.12.2006 – 10:15 Uhr

Pour-cent culturel Migros: début de la nouvelle mise au concours pour la promotion des labels Pop

Zurich (ots) -

Le Pour-cent culturel Migros met au concours un programme de promotion de la musique pop suisse: ce programme soutient non pas les artistes mais les labels indépendants ayant sous contrat des musiciens et musiciennes suisses. La promotion des labels Pop est dotée au total de CHF 100'000 par an et fait pour la seconde fois l'objet d'une mise au concours après 2006.

Les labels indépendants sont très importants pour garantir une scène musicale polyvalente et vivante, étant donné qu'ils découvrent et développent très souvent la relève artistique. Même si la scène de la musique pop suisse est en pleine essor, ces «Indies» disposent le plus souvent d'une marge de manœuvre étroite sur le plan financier. Lors de la répartition des fonds privés ou publics, les labels n'obtiennent rien ; ce sont les artistes qui sont soutenus. La promotion des labels pop comble cette lacune: le programme soutient les labels indépendants suisses qui ont sous contrat des musiciens et musiciennes établis en Suisse. Les labels bénéficient de montants substantiels leur permettant de renforcer leur autonomie et leur professionnalisme. Avec le festival m4music (prochaine manifestation du 10 au 12 mai 07), le Pour-cent culturel Migros s'engage depuis longtemps déjà en faveur de la musique pop suisse. L'instrument d'encouragement que est la promotion des labels pop constitue l'extension de cet engagement.

Grand intérêt suscité par la première mise au concours
La première mise au concours a suscité un vif intérêt: au total, 45 labels ont soumis un dossier: 35 de Suisse alémanique et 10 de Suisse romande. Près d'un tiers des labels sont domiciliés à Zurich. Près de 50% des labels ont sous contrat des musiciens Pop/Rock. Le reste est constitué par des artistes Urban (Hiphop, Reggae etc.) et Electronica. Les contributions financières de 2006 ont été exclusivement accordées aux labels Gentlemen Records (VD), Nation Music (AG/ZH), Mental Groove Records (GE) et Little Jig Records (LU).

Les prochaines contributions financières seront octroyées le 11 mai 2007. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 9 février 2007. Chaque année, la mise au concours est dotée d'une somme totale de CHF 100 000. Les directives et documents de demande sont disponibles sur www.pour-cent-culturel.ch (Formules de soutien / Contributions financières).

Informations complémentaires: Barbara Kreyenbühl, Directrice Communication, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, 01 277 20 79, barbara.kreyenbuehl@mgb.ch.